



ORTZAIZEKO
HERRIKO
ETXEA
—
MAIRIE
D'OSSÈS

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

S²LO

ID : 064-216404368-20230905-20230905D4-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 05 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le cinq septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusés : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme IDIART Claudine, M. GOICOECHEA Iñaki, M. MATEO Jean François.

A été nommée comme secrétaire de séance : M. LEKUMBERRY Xantxo

Date convocation : 31/08/2023

Date d'affichage : 31/08/2023

DECISION N° 4 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MARI GORRI

(Nomenclature : 7.5.2)

Monsieur le Maire présente une demande de subvention adressée à la commune par l'association Mari Gorri. L'association organise depuis 2021 le seul et unique Salon littérature jeunesse exclusivement en langue Basque à Sare. Cette année il se déroulera les 20 et 21 octobre prochains.

Monsieur le Maire précise que comme l'an passé, une soixantaine d'élèves des écoles d'Ossès y participeront, et l'association souhaite pouvoir remettre à chacun un bon d'une valeur de 15 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE d'octroyer une subvention de 715 euros à l'association Mari Gorri.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID : 064-216404368-20230905-20230905D4-DE



OSSES, le 05 septembre 2023

Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 08/09/2023
Et après transmission en sous-préfecture le 08/09/2023

